



Mobilisation de notre parking

Par **geogeo59**, le **23/03/2009** à **10:37**

bonjourrrnrnj'habite dans une rue ou ce situe un garage de reparation de vehicule, le probleme est que celui ci mobilise de jour comme de nuit les places de parking ce qui fait que nous avons aucune place pour ce garer nous somme oblige de nous garer tres loin de chez nous ou sur des parking privee.rnrnque peut on faire pour que le garage ne mobilise plus les places, je tiens a vous dire qu'une venue policiere a deja etait faite pour ce probleme, le garage cest fait verbaliser pour chaque vehicule genant mais a parament rien y fait

Par **Paula**, le **23/03/2009** à **13:48**

Bonjour,rnrnSi la place de parking vous est attribuée, il faut absolument que le garage la laisse à votre disposition.rnrnDans ce cas, un constat d'Huissier de Justice serait nécessaire.rnrnEt si le garagiste ne fait rien, il faudra saisir la Juridiction pour le forcer à laisser la place libre. Envoyez lui une lettre RAR de mise en demeure avant d'engager les frais d'Huissier.rnrnCordialement

Par **geogeo59**, le **23/03/2009** à **13:51**

la place ne sont pas attitrer mais dans ma rue il y a 10 place et cest le garage qui les prend avec leur voitures.rnya til des recoures?

Par **Paula**, le **23/03/2009** à **16:14**

Bonjour,rnrnEtant donné que les places ne sont pas privatives, c'est la Police de la ville qui doit faire le nécessaire. Pas vous.rnrnCordialement.